



**Comité Social et Economique
Réfèrent harcèlement sexuel
PROGRAMME DE FORMATION**

REFERENT HARCELEMENT SEXUEL AGISSEMENTS SEXISTES



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître cette mission spécifique parmi celles du CSE
- Maîtriser les règles juridiques et pratiques nécessaires pour mener à bien les diverses missions
- Appliquer les obligations et interdictions légales sanctionnées par la jurisprudence
- Prendre en compte ses moyens d'action, ses prérogatives et ses obligations
- Prévenir pour sécuriser dans les dimensions psycho-juridiques les salariés, son entreprise et son employeur

CONTENU DE LA FORMATION

Mise au point sur les dispositions juridiques liées au harcèlement sexuel

- Rappels concernant le Code du Travail et le Code Pénal conjugués et emmêlés (lois des 8 août 2012, 17 août 2015, 8 août 2016) et la loi Schiappa du 3 août 2018
- Distinguer la différence entre harcèlement sexuel et agissements sexistes pour éviter les situations ambiguës
- Visualisation de jurisprudence et débats sur les questions éventuelles
- Se représenter les devoirs de l'employeur dans son obligation générale de sécurité
- Les acteurs extérieurs vers qui se tourner

Respecter l'obligation de nommer un référent Harcèlement sexuel - Agissements sexistes au sein du comité social et économique

- Elire le référent CSE : qui ?
- Pour quelle mission ? Pour combien de temps ?
- Quelles actions pour le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes pour CSE ?

Identifier un cas de harcèlement sexuel

- Repérer les signaux d'alerte
- Reconnaître un cas de harcèlement sexuel ou agissements sexistes
- Quand et comment mener une enquête
- Exercices individuels avec supports vidéo

PROFIL DES STAGIAIRES

- Ressources Humaines
- Responsables HSE
- Membres du CSE

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situations réelles
- Formulaires d'évaluation de la formation

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

DURÉE

1 jour soit 7 heures

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Yann THOMAS
(Ergonome/IPRP)

Jean-Michel MICHEL
(Directeur opérationnel)